

CHARTRE SANTÉ / SÉCURITÉ /

Nos valeurs

- Considérer la protection de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs comme étant la première des valeurs du Groupe Ortec.
- Promouvoir, partager et améliorer la culture sécurité dans le cadre de nos métiers.

Nos engagements

- Respecter les lois, les règles et règlements de chaque pays en matière de santé et sécurité au travail.
- Mettre en œuvre des systèmes de management qui respectent les exigences des référentiels applicables.
- Accueillir et accompagner nos collaborateurs vers l'exemplarité en matière de sécurité.
- Former et sensibiliser nos collaborateurs aux risques des chantiers et de leurs métiers pour leur permettre de réduire les dangers à leur poste de travail.
- Privilégier des partenaires qui partagent nos valeurs en matière de santé et sécurité.
- Analyser les risques et définir au plus tôt les moyens de prévention les plus adaptés pour la préparation de nos chantiers.
- Garantir la sécurité de nos interventions grâce à des collaborateurs professionnels et respectueux des règles.
- Impliquer et accompagner notre ligne hiérarchique pour qu'elle soit à la hauteur de son engagement quotidien dans le management de la sécurité des chantiers.
- Apprendre de nos écarts sécurité et éduquer nos collaborateurs.
- Établir de façon juste et équitable les responsabilités en matière de sécurité.
- Partager et communiquer avec nos collaborateurs sur nos retours d'expérience.
- Valoriser les comportements positifs en matière de sécurité.
- Cibler nos objectifs pour mesurer régulièrement l'efficacité de nos actions et engager une amélioration continue.